



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

maîtres auxiliaires

Question écrite n° 519

## Texte de la question

M. Michel Bouvard attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur l'information diffusée sur le serveur minitel du ministère durant le mois de mai selon laquelle les contrats des maîtres auxiliaires affectés qui s'achèvent habituellement fin août s'achèveraient cette année à la fin du mois de juin. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaître si cette information est exacte.

## Texte de la réponse

Aucune information relative à la durée de l'engagement des maîtres auxiliaires recrutés au cours de l'année scolaire 1996-1997 n'a été diffusée sur l'un des serveurs Minitel du ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, que ce soit au mois de mai ou à une autre époque. Les fonctions des maîtres auxiliaires engagés en septembre 1996 pour la durée de l'année scolaire prendront fin le 31 août 1997. Ces maîtres auxiliaires, sous réserve qu'ils aient donné satisfaction sur le plan pédagogique et qu'ils souhaitent un nouvel emploi en 1997-1998, seront appelés pour des missions qui leur seront confiées par les recteurs.

## Données clés

**Auteur :** [M. Michel Bouvard](#)

**Circonscription :** Savoie (3<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 519

**Rubrique :** Enseignement secondaire : personnel

**Ministère interrogé :** éducation nationale, recherche et technologie

**Ministère attributaire :** éducation nationale, recherche et technologie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 30 juin 1997, page 2236

**Réponse publiée le :** 18 août 1997, page 2649